

M. Bazin nous fait connaître *les limites et l'état de l'élection de Compiègne au XVI^e siècle*, d'après une pièce inédite tirée des archives de la ville. Pour éviter une augmentation d'impôt motivée par le mauvais état des finances du royaume, en 1563, les attournés de Compiègne établissent : 1^o Combien cette élection est de petite étendue, comprenant seulement, outre la ville de Compiègne, 40 ou 50 villages et hameaux répartis entre les deux doyennés de Bthisny et de Coudun ; 2^o dans quel état de misère sont tombés les habitants par suite des mauvaises récoltes, des guerres et principalement du désastre de Saint-Quentin.

Resserrée entre les élections de Clermont, de Noyon et de Soissons, cette élection ne pouvait s'étendre, et conserva ses étroites limites, ainsi qu'on peut s'en convaincre en consultant, à la Bibliothèque nationale, une carte manuscrite, dressée à la fin du XVII^e siècle pour l'intendant de la généralité de Paris, Phelippeaux. Mais ce qui est à noter à l'époque qui nous occupe, c'est que les attournés, pour faire connaître au roi les limites de l'élection de Compiègne, en sont encore à invoquer le témoignage des habitants des villages voisins.

L'état de l'élection de Compiègne nous apparaît sous les couleurs les plus sombres. Les terres sont de médiocre qualité, la forêt de Cuise, qui fera plus tard la fortune de Compiègne, n'est qu'une source de misères à cause du gibier et des lois restrictives apportées à son exploitation. Les habitants ne trouvent plus à s'y employer et le bois est plus cher à Compiègne que partout ailleurs. Enfin, la guerre, les dévastations des soldats, des nôtres, autant que des ennemis, ont réduit les habitants à un complet découragement.

Mais dans cette seconde partie, il est bon de n'accepter un tel tableau que sous réserve. Nos magistrats en étaient coutumiers, à chaque nouvelle taxe, qui n'était levée d'ordinaire qu'après une assez forte décharge.

Peut-être même la couronne demandait-elle

plus qu'elle ne comptait obtenir. Ici, il serait intéressant de savoir quel fut le résultat de l'enquête si habilement conduite par nos attournés.

M. Bazin, qui a su si bien piquer notre curiosité, tiendra sans doute à la satisfaire, et je souhaite que nos comptes, qu'il a si souvent fouillés avec succès, lui fournissent bientôt la réponse.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra :

M. PLESSIER : Un dernier mot sur la trouvaille de Condren.

Compte rendu du Congrès archéologique de Carcassonne et de Perpignan.

Le Secrétaire, Baron DE BONNAULT.
